



Olten, le 13 novembre 2019

Communiqué aux médias

Le Bourgeon reste exempt de manipulations génétiques

L'Assemblée des délégués des organisations membres de Bio Suisse interdit l'utilisation du vaccin GM Vaxxitek pour lutter contre le très virulent virus Gumboro dans les fermes d'engraissement de poulets bio qui seraient touchées. Le Bourgeon reste donc tout à fait fidèle à l'un de ses principes essentiels.

Le virus Gumboro est un problème particulièrement préoccupant pour l'engraissement des poulets bio. Bio Suisse avait institué un groupe d'experts qui a cherché d'autres possibilités et méthodes thérapeutiques capables d'endiguer cette maladie. Le vaccin Vaxxitek était en fin de compte la seule solution crédible. En automne 2018, l'Assemblée des délégués avait autorisé temporairement l'utilisation de ce vaccin dans les fermes touchées par le virus. Cette autorisation arrivait à échéance à fin 2019, et l'Assemblée des délégués a décidé aujourd'hui que le Vaxxitek ne pourrait plus être utilisé à partir du 1er janvier 2020.

Nouvelle directive pour l'engraissement des jeunes coqs

La vie et le devenir des frères des poules pondeuses représentent de grands défis aussi en agriculture biologique. Les délégués ont adopté aujourd'hui une nouvelle directive pour l'engraissement des jeunes coqs en suivant une proposition de la Communauté d'intérêts Œuf Bio Suisse. Cette directive s'inspire essentiellement de celle pour l'élevage des jeunes poules.

Affiliation obligatoire pour les éleveurs de porcs

Il y a sur le marché bio, par ailleurs en plein croissance, de plus en plus de déséquilibres entre l'offre et la demande. C'est dans ce contexte que l'Assemblée des délégués a donné au Secrétariat de Bio Suisse le mandat de prendre des mesures pour renforcer la gestion des marchés. Les délégués ont commencé par accepter une motion qui proposait que les producteurs de porcs qui fournissent les entreprises du commerce de détail doivent s'affilier à une organisation de producteurs reconnue par Bio Suisse. Ils ont ensuite donné au Secrétariat le mandat de démarrer un processus approfondi pour l'optimisation de la gestion des marchés.

Contact pour les médias:

David Herrmann, Responsable du service médias de Bio Suisse,
tél. 061 204 66 46, david.herrmann@bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 7100 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 1000 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Le Bourgeon est durable car il offre à nos contemporains une bonne qualité de vie tout en préservant les ressources des générations futures. Ce faisant il remet en équilibre les intérêts de l'homme, de l'animal et de la nature. Et pour que cet équilibre puisse se maintenir durablement, des organismes indépendants contrôlent chaque année l'intégralité de la chaîne de création de valeur ajoutée. www.bio-suisse.ch